

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE — NECTAR : LE MAMA-CLUB

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après "CGV") sont conclues entre, d'une part, **Audrey CHOBERT / En attendant et après**, éditrice du service **Nectar : le mama-club de la diversification alimentaire**, et d'autre part, toute personne physique souhaitant bénéficier des services du club (ci-après "l'Adhérent").

L'adhésion au club Nectar implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

ARTICLE 1 – OBJET DU SERVICE

Nectar est un "Mama-Club" en ligne dédié à l'accompagnement et au partage de connaissances autour de la diversification alimentaire (dont la DME). Le service comprend l'accès à un espace communautaire (sur Discord), des ressources pédagogiques (PDF, guides, menus, ...) et un support sous forme de forum questions/réponses, auquel je répond sous 24h ouvrés.

ARTICLE 2 – MISE EN GARDE ET RESPONSABILITÉ (CLAUSE DE SÉCURITÉ)

2.1 Absence de conseil médical : L'Adhérent reconnaît que Audrey CHOBERT, via le service Nectar, partage des informations basées sur son expérience professionnelle (formation) et ses recherches à titre purement indicatif et éducatif. Audrey CHOBERT n'est pas médecin, pédiatre, ni nutritionniste.

2.2 Responsabilité parentale : Les conseils de découpes, les menus et les informations nutritionnelles fournis sont des guides généraux. Chaque enfant évoluant différemment, il appartient exclusivement à l'Adhérent d'adapter ces conseils aux capacités réelles de son enfant.

2.3 Responsabilité technique : Audrey CHOBERT décline toute responsabilité en cas d'accident, d'étouffement, d'allergie ou de tout autre incident de santé survenant lors de la mise en pratique des informations partagées. La surveillance active et la sécurité de l'enfant lors des repas incombent intégralement à l'Adhérent.

ARTICLE 3 – ACCÈS AU SERVICE

L'accès au club est strictement personnel. L'Adhérent s'engage à ne pas partager ses identifiants ou les liens d'invitation au serveur Discord avec des tiers. En cas de partage abusif constaté, Audrey CHOBERT se réserve le droit de résilier l'accès sans remboursement.

ARTICLE 4 – TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les tarifs sont indiqués sur le site de vente au moment de la souscription. Le paiement s'effectue par voie sécurisée. L'abonnement est facturé mensuellement et se renouvelle automatiquement sauf résiliation par l'Adhérent.

ARTICLE 5 – DROIT DE RÉTRACIATION ET REMBOURSEMENT

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux contenus numériques fournis sur support immatériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation. **En validant sa commande et en accédant aux ressources Nectar, l'Adhérent renonce expressément à son droit de rétractation.** Aucun remboursement ne sera accordé une fois l'accès aux ressources effectif.

ARTICLE 6 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus (PowerPoint, fiches recettes, guides PDF, vidéos, logos, ...) sont la propriété exclusive de **Audrey CHOBERT**. Toute reproduction, diffusion, modification ou revente, totale ou partielle, sur quelque support que ce soit, est strictement interdite et peut donner lieu à des poursuites judiciaires. L'usage est réservé au cadre strictement familial et privé.

ARTICLE 7 – RÉSILIATION

L'Adhérent peut mettre fin à son abonnement à tout moment. La résiliation sera effective à la fin de la période de facturation en cours. L'accès aux contenus et au Discord sera alors coupé à cette date.

ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Audrey CHOBERT s'engage à protéger les données personnelles de ses membres. Celles-ci ne sont utilisées que pour la gestion de l'abonnement et l'envoi d'informations liées au club. L'Adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données sur simple demande.

ARTICLE 9 – DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire devant les tribunaux compétents.

ARTICLE 10 – DROIT À L'IMAGE ET PARTAGE DE PHOTOS

10.1 Engagement de Nectar : L'Éditrice s'engage à ne jamais diffuser, reproduire ou utiliser les photos ou vidéos de l'enfant de l'Adhérent partagées au sein du serveur Discord à des fins de communication externe (réseaux sociaux, site web, publicités) sans avoir obtenu l'accord écrit et explicite des parents ou tuteurs légaux au préalable.

10.2 Responsabilité des tiers : L'espace Nectar est un lieu d'échange communautaire. Bien que l'Éditrice interdise formellement aux membres du club de capturer ou de diffuser les contenus partagés par d'autres parents (cf. Article 6), elle ne peut être tenue pour responsable des agissements malveillants ou du non-respect de ces règles par les autres Adhérents.

10.3 Prudence de l'Adhérent : L'Adhérent est seul juge de la pertinence des photos ou vidéos qu'il choisit de partager sur l'espace communautaire et assume les risques liés au partage de contenus dans un groupe privé.

Date de dernière mise à jour : 18/05/2025

